



Procédure pour retrait autorité parentale

Par **nina**, le **30/01/2010** à **10:04**

Bonjour,

Nous avons il y a trois ans 5 mon mari et moi) donné l'autorité parentale à ma soeur qui vivait en france pour notre fille (11 ans) car nous étions à l'étranger.

Ma soeur a été affectée dans un autre pays en 2008, année où je nous sommes revenus en France.Nous avons naturellement repris notre fille avec nous.

Nous souhaitons annuler cette autorité parentale qui a été exéquaturée en France.

Quelle en est la procédure?